

Monsieur le Conseiller Régional, cher Frédéric  
Madame les Conseillers Départementaux, Chers Béatrice et Pierre  
Mesdames et Messieurs les Maires et les Elus, chers Collègues  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Services Publics  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations  
Mesdames et Messieurs, chers Amis

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, une rencontre annuelle privilégiée pour vous présenter nos perspectives et projets pour 2017 et au-delà. C'est aussi un moment de convivialité.

Monsieur le Sous-Préfet Jean-Marc Giraud nous rejoindra peut être plus tard et notre Députée Valérie Lacroute s'est excusée : ils sont en ce moment aux vœux de Souppes qui a été parmi les communes les plus sinistrées par la terrible crue du Loing en juin dernier, avec Nemours et Bagneaux.

Aujourd'hui, le sujet central pour notre commune, c'est l'élargissement de l'intercommunalité du Pays de Fontainebleau au 1<sup>er</sup> janvier 2017, qui passe de 5 à 26 communes pour un bassin de vie de près de 70.000 habitants. Le transfert de compétences ne manque pas de nous questionner, tout comme la politique fiscale et le travail en commun des élus et des fonctionnaires. C'est aussi une opportunité très motivante que de pouvoir participer à l'élaboration d'un nouveau projet de territoire à fort enjeu de développement économique, touristique et d'identité environnementale.

Les communes ne peuvent plus raisonner à leur seule échelle et le rôle collectif de vos élus est de trouver les bons équilibres entre le communal et l'intercommunal.

Voilà l'enjeu de 2017, enjeu que nous avons anticipé à Bourron-Marlotte en travaillant sur notre propre projet de territoire avec pour fil rouge de pousser plus loin notre BIEN VIVRE tout en conservant notre identité.

Notre première préoccupation, c'est sans doute celle des finances car il nous faut gérer localement le désengagement de l'Etat de plus en plus marqué. Notre dotation annuelle a été réduite de 200.000 € sur 5 ans, soit 2 fois notre budget courant d'entretien et de restauration de la voirie communale.

Cela ne nous a pas empêché d'augmenter notre autofinancement en 2016 par des plans d'économies en fonctionnement et un plan pluriannuel de l'investissement, sans augmentation des impôts communaux..

Nos efforts de gestion vont nous permettre de sortir un budget 2017 contraint mais équilibré en fonctionnement pour garantir l'investissement, en priorité l'achèvement du restaurant scolaire.

Nous allons poursuivre une gestion dynamique de notre patrimoine communal et proposer à la vente ce qui n'est pas d'intérêt général tout en créant une nouvelle valeur patrimoniale en ligne avec notre projet de territoire pour Bourron-Marlotte.

Pour ce qui est de l'intercommunalité naissante, le sujet de l'harmonisation fiscale va devoir être traité avant le 15 avril prochain. Comme notre communauté de communes était en haut de la

fourchette des taux intercommunaux, nous ne devrions pas connaître à Bourron-Marlotte d'augmentation des taux intercommunaux dans les prochaines années, ce qui est déjà une bonne nouvelle.

Une autre préoccupation est notre capacité à travailler ensemble.

Alors que vous aviez élu 5 délégués communautaires aux élections municipales de 2014, la nouvelle assemblée intercommunale sera composée de 61 représentants issus des 26 communes et ne comptera désormais que 2 représentants pour Bourron-Marlotte.

Je remercie les trois délégués sortants Nathalie Duwez, Victor Valente et Alain Torres qui ont accepté la règle d'un jeu non démocratique imposé par la Loi NOTRe, la nouvelle organisation du territoire, alors qu'ils ont assumé leur rôle avec beaucoup d'engagement et de sérieux, comme peut l'attester Frédéric Valletoux.

Demain, ce seront donc Chantal Payan et moi-même qui siégerons au Conseil de notre nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et cela nous donne des obligations encore plus fortes, tant en termes de mobilisation que de communication.

La première mobilisation, ce sera pour élire le 27 janvier prochain celui ou celle qui sera élu à la présidence parmi 4 candidats, tous présents ce soir et que je salue.

J'ai indiqué soutenir la candidature de Frédéric Valletoux et je le redis publiquement ce soir. Pas parce qu'il est maire de la ville centre mais parce que j'ai pu apprécier toute sa compétence depuis 5 ans. C'est un vrai professionnel qui connaît très bien les dossiers intercommunaux et dont les responsabilités régionales vont nous permettre d'aller très vite dans la défense de nos dossiers, notamment pour l'obtention de subventions.

La deuxième mobilisation sera d'informer les élus, agents communaux et vous, mes chers concitoyens, sur les sujets traités au niveau intercommunal et ceux que nous défendons pour Bourron-Marlotte.

Au-delà de ces engagements, il est prévu que les conseillers municipaux qui le souhaitent puissent participer aux commissions intercommunales. Cela a bien fonctionné depuis 2 ans et Véronique Mourichon, Lionel Bouillette et Gustave deFaria le confirmeront.

C'est une condition pour que la Communauté d'Agglomération soit proche des préoccupations de terrain et non une vague nébuleuse.

Cela me permet de remercier l'ensemble de mon équipe municipale pour le travail qu'elle accomplit à tous les niveaux : en commissions, en réunions, sur le terrain, dans la maîtrise des dossiers et dans les propositions qui sont faites pour nos concitoyens.

C'est une équipe formidable qui mérite vos applaudissements.

Plusieurs compétences ont déjà été transférées à la Communauté de communes, comme l'eau et l'assainissement. Sa gestion communale risquait d'entraîner une augmentation sensible des tarifs en raison des coûts d'entretien des canalisations.

Fin 2015, nous avons décidé de déléguer la gestion de l'eau et de l'assainissement à la société SAUR dans le cadre d'un contrat mutualisé avec Recluses et Samois, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir un prix bloqué jusqu'en 2021.

De même, les derniers branchements plomb rue de la Libération seront achevés le mois prochain.

D'autres sujets sont d'ores et déjà travaillés au niveau intercommunal

- En développement économique, dont j'avais la charge en tant que vice-président dans l'ancienne intercommunalité, avec le Centre de Télétravail Stop & Work et la pépinière d'entreprises à Fontainebleau.

C'est aussi le développement de zones d'activité créatrices d'emplois comme celle du Bréau avec l'arrivée du siège administratif de Picard qui ne peut qu'inciter d'autres sociétés à s'y implanter

- en sport, c'est la réhabilitation de nos 2 courts de tennis et la couverture du 3<sup>ème</sup>, attendue depuis si longtemps par un club de plus de 250 membres, par ailleurs très motivé pour accueillir de nouveaux membres du territoire élargi.

Cela permettra de libérer des créneaux au gymnase pour d'autres activités sportives.

Le projet, voté au budget 2016 de la communauté de communes, est aujourd'hui finalisé : le permis de construire est accordé avec avis favorable des Bâtiments de France et les fournisseurs retenus ont été notifiés.

D'un commun accord, nous avons pris la décision de reporter d'environ 6 mois le démarrage des travaux afin de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre du nouveau Contrat Intercommunal de Développement et d'en faire bénéficier dès cette année notre Communauté d'Agglomération.

- sur l'habitat avec le projet porté par la SEM du Pays de Fontainebleau et le lancement au printemps prochain de la construction d'une résidence de 15 logements sur une propriété en friche rue de Gaulle, dans le respect de l'identité patrimoniale de notre village

Ainsi, nous avons l'habitude de gérer au niveau intercommunal des dossiers qui ont des conséquences pour notre village et j'y vois trois opportunités pour Bourron-Marlotte :

- Le développement économique
- La promotion touristique
- L'identité environnementale

En développement économique, nous gardons le projet d'intégrer, si l'opportunité se présente, les terrains privés près de la gare de Bourron-Marlotte, pour remplacer la friche industrielle en entrée de village par un parc d'activité artisanale.

Pour la promotion touristique, c'est la perspective de créer un parcours découverte du territoire autour de l'Histoire et de l'Art, en reliant Bourron-Marlotte à Barbizon, en passant par Fontainebleau.

Frédéric Bassoulet a défendu cette proposition lors de l'inauguration de notre Office de Tourisme, en expliquant combien la création artistique du XIXème en sud Seine et Marne permettait d'imaginer de nouveaux circuits, comme « Destination Impressionnisme ».

Enfin, nous proposons de projeter notre histoire du cinéma, de Jean Renoir au Docteur Knock avec Omar Sy, en faisant de Bourron-Marlotte la cité intercommunale du cinéma et du numérique.

Pour l'identité environnementale, c'est pouvoir valoriser les berges de Seine et de Loing, et profiter de la demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la forêt de Fontainebleau par l'extension du Château. Faut-il encore que notre belle forêt ne devienne pas, comme c'est le cas aujourd'hui, une poubelle pour les déchets sauvages et une vitrine de la prostitution. C'est un premier vrai sujet pour notre nouvelle assemblée communautaire.

Le futur projet de territoire intercommunal doit permettre à chaque commune de mutualiser de nouveaux moyens qu'elle ne peut détenir seule, pour mener à bien des projets de nettoyage, de rénovation et de création d'espaces.

Ainsi, vous le constatez, les élus de Bourron-Marlotte s'engagent pleinement dans l'enjeu intercommunal parce qu'ils ont envie d'en faire une chance pour le village.

J'ai souhaité consacrer une part importante de mon intervention sur notre nouvelle intercommunalité pour deux raisons :

- La principale est de partager avec vous ma confiance sur le fait que ce regroupement territorial est une vraie chance pour le sud Seine-et-Marne et, disons-le, pour Bourron-Marlotte.

Cette chance se formalisera dans les mois prochains à travers le projet de territoire inspiré par des compétences existantes ou nouvelles,

- La seconde raison est que j'ai été déçu de ne voir qu'une trentaine de participants à la réunion publique du 6 janvier dernier, organisée à votre attention pour vous présenter le nouveau Pays de Fontainebleau.

Par contre, l'assistance était deux fois plus nombreuse vendredi dernier au Conseil Municipal, uniquement parce que l'ordre du jour indiquait une information sur le compteur Linky. A cette occasion, le Directeur départemental de Enedis a su répondre de façon précise aux questions et rumeurs qui font le buzz sur internet.

Et puis après le point d'information Linky, l'assistance est partie. A croire que les décisions du conseil municipal sur la désignation des deux délégués communautaires ou les demandes de subvention 2017 étaient sans aucun intérêt.

Parlons maintenant du projet de territoire pour Bourron-Marlotte que les élus ont commencé à élaborer, avec pour fil rouge, je le rappelle, la préservation de l'art de vivre dans notre « Village de Caractère » tout en poussant plus loin la qualité de service à la population.

Nous avons planché sur quatre sujets :

- Le cadre de vie

- Le développement économique
- Les nouveaux services publics
- Et les âges de la vie

Le premier constat que nous avons fait, a été de dire que notre population stagne à un peu plus de 2700 habitants et aussi qu'elle vieillit. Les statistiques de l'INSEE nous le confirment.

Deux possibilités s'offrent à nous :

- laisser faire, au risque de dévitaliser notre village qui, aujourd'hui, vit plutôt bien avec ses 47 associations, ses animations de village quasiment hebdomadaires, sa programmation culturelle, ses fêtes ...
- ou bien se fixer des objectifs démographiques et agir en conséquence.

Lors de l'inauguration du programme immobilier de la SEM, rue de Gaulle, j'ai amorcé cette réflexion en faisant la démonstration suivante :

- Le renouvellement de génération devient important : c'est le gage d'une vitalité de nos écoles qui a des conséquences sur celle de notre village.
- L'augmentation maîtrisée du nombre d'habitants - nous pensons à 3000 habitants à l'horizon de 10 ans - est également déterminant car il garantit un niveau de consommation nécessaire au maintien de nos commerces de proximité que beaucoup de nos voisins nous envient.

Leur situation, que nous suivons de près avec Marie-Hélène Camus, n'en est pas moins précaire et la priorité aujourd'hui est la réouverture le plus vite possible de la boulangerie de Marlotte.

Nous sommes intervenus auprès du Tribunal de Commerce de Melun pour que le candidat à la reprise soit un vrai professionnel, contrairement aux deux successeurs de M. et Mme Canault

- Aussi, faut-il dès à présent réfléchir à un schéma d'aménagement du territoire, en favorisant la construction de logements qui n'existent pas encore à Bourron-Marlotte : des logements adaptés aux problématiques liées au vieillissement de la population et des logements pour les jeunes couples primo accédants.

Le terrain communal Vacher nous semble adapté pour répondre à ce cahier des charges mais nous n'en sommes qu'au début de la réflexion.

Deuxième constat, l'espace autour de la mairie devient progressivement une nouvelle centralité de notre territoire avec les écoles, les services publics, la salle des fêtes et l'Espace Renoir, le futur restaurant scolaire, le parking de 60 places, l'office de tourisme, la maison Monier des associations, le skate parc qu'il nous faudra rénover.

Demain, ce sera aussi le projet d'un nouveau centre des loisirs et de voies piétonnes.

Petit à petit, nous assistons à l'élargissement logique d'un périmètre public de services et de loisirs qui pourrait même aller jusqu'aux tennis en passant par le terrain de foot et le gymnase.

Troisième constat, notre cadre de vie peut vite évoluer et la vigilance de la Commission urbanisme animée par Alain Torres doit être permanente.

Nous souhaitons préserver l'identité de notre beau village et, pour ce faire, nous nous sommes dotés d'outils tels le PLU et l'AVAP.

L'obtention du label « Village de Caractère » tient compte de l'embellissement de notre patrimoine. Dans ce but, le binôme Marie-Hélène Camus et Frédéric Bassoulet a lancé un label Qualité - en partenariat avec le Département et les Chambres consulaires - qui sera attribué aux commerçants, artisans, entreprises, hébergeurs et restaurateurs de Bourron-Marlotte qui participent à la défense de l'identité du village et à sa promotion. La remise du label est prévue en mairie au printemps prochain.

Quatrième constat, le cadre de vie est essentiel, mais la facilité de vivre à Bourron-Marlotte l'est tout autant.

Depuis le début du mandat, nous avons mis en place avec Alain Torres et la commission Travaux un programme pluriannuel qui permet de rénover la voirie et de créer ou rénover des trottoirs rue des Mathurins et avenue Blaise de Montesquiou pour aller à la gare.

Ces travaux doivent être réalisés avec la volonté de préservation de l'environnement

Ainsi, la rénovation de l'éclairage public se fait maintenant systématiquement avec des ampoules leds.

Pour le désherbage, on passe progressivement de l'utilisation de produits chimiques à des modes de traitement écologiques, comme le brûlage, avec l'objectif d'arriver au 0 phytosanitaire avant la fin du mandat.

Le restaurant scolaire sera achevé pour la rentrée scolaire de septembre.

Autre projet majeur à suivre, la création du souterrain piéton en gare de Bourron-Marlotte. La SNCF confirme son planning de réalisation pour 2018 et maintient en attendant la présence d'un vigile pour sécuriser la traversée des voies.

Cinquième constat, et c'est le dernier, bien vivre à Bourron-Marlotte implique des rapports de courtoisie et d'hospitalité pour vivre en bonne intelligence avec nos voisins.

La civilité, c'est également la propreté publique. Ceux qui jettent dans la rue les papiers, paquets de cigarettes, canettes et mégots alors qu'il y a de plus en plus de poubelles, doivent s'imaginer que les agents communaux sont payés pour cela.

Sauf que s'ils n'avaient pas à les ramasser ou à nettoyer les déjections canines, ils pourraient consacrer plus de temps à l'entretien des massifs ou à la rénovation des trottoirs et des bâtiments publics.

La civilité, c'est aussi la sécurité. Pourquoi doit-on aujourd'hui parler de vidéo-protection autour de nos écoles et de notre mairie-musée ? Parce qu'ils ne sont pas suffisamment protégés vis-à-vis du plan Vigipirate mais aussi du vandalisme de jeunes alcoolisés.

Le nombre de cambriolages a poursuivi sa baisse en 2016 en coopération étroite avec les services de police de Nemours. Est-ce sous l'effet dissuasif du programme de « participation citoyenne » avec les panneaux en entrée de village ou de l'installation d'alarmes individuelles ?

La vigilance s'impose toujours.

Mieux se connaître passe également par des activités communes et la municipalité apporte tout son concours aux évènements des associations que je ne peux tous citer : l'académie d'orgue, les métiers d'art, Art et Terroir, Céramica...

En parallèle des évènements associatifs, les élus de la Commission Culture, animée par Nicolas Quénu, ont souhaité offrir aux Bourronais-Marlottins une programmation culturelle de haut niveau qui s'appuie sur la création artistique locale et sur les ressources culturelles régionales.

Après les expositions Charnay et celle du peintre Diara avec l'association caritative « Espoirs sans frontières » qui ont eut un grand succès, gardons déjà en mémoire la prochaine grande exposition d'automne consacrée aux œuvres d'Auguste Allongé.

Les animations de village proposées par l'équipe sports et loisirs de Victor Valente s'étoffent puisque, outre la célèbre fête du village qui réunit plus de 500 personnes, un carnaval en vélo pour les plus jeunes a fait son apparition dans les rues de la commune.

Pour illustrer ce que nous entendons par « Ages de la Vie », prenons l'exemple de la bibliothèque municipale animée par Serge Demière et une équipe très engagée de bénévoles. Elle accueille plus de 480 lecteurs de tous âges. Elle propose des animations pour tous les âges. Elle crée un salon du livre pour tous les âges.

Ainsi, à tous les niveaux d'activités, la question inter-générationnelle doit être posée. Le Centre Communal d'Actions Sociales animé par Chantal Payan va reconduire en 2017 :

- les bourses pour le permis de conduire ou l'aide aux formations d'animateur BAFA.
- le goûter musical des aînés, toujours très apprécié tout comme d'ailleurs les colis de Noël.

Depuis 2015, le CCAS bénéficie d'un don annuel de 12.000 € de la fondation Norbert et Thérèse Monier, sous l'égide de la Fondation de France.

Cet acte généreux nous aide à accompagner encore plus nos seniors par des visites à domicile ou des lectures de contes en salle du Conseil.

Cette dotation nous permet également d'octroyer une aide financière pour des travaux à domicile liés à l'accessibilité et à la sécurité.

L'initiative du couple Monier est exemplaire pour rappeler combien la générosité et la solidarité sont fortes dans notre village.

Autre ADN de notre mandature, notre volonté de communiquer sur les faits marquants de notre commune. La commission communication de Chantal Payan réalise 5 journaux municipaux par an et diffuse une Newsletter mensuelle aux 350 abonnés mail, pour annoncer les évènements à venir. Ces abonnés reçoivent également des informations municipales comme les comptes rendus du Conseil ou des communications urgentes. N'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à la mairie, le service est gratuit !

Enfin, notre nouveau site internet mairie est opérationnel depuis un mois et sera progressivement complété au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

L'occasion me sera donnée ce soir de vous en reparler.

Les Ages de la Vie, c'est aussi la capacité que nous nous donnons à transmettre.

Aussi j'appelle sur scène les élus du Conseil Municipal des Enfants.

Ce sont des élèves de CE2, CM1 et CM2, élus comme un vrai Conseil Municipal.

Ils ont fait campagne, ont été élus sur leur programme et sont encadrés par les élus de la commission scolaire, animée par Nathalie Duwez.

Je rappelle que c'est suite à la proposition de leurs prédécesseurs que nous avons installé un panneau « stop » pour sécuriser le croisement Leclerc-Libération proche des écoles.

Les effectifs de nos écoles ont légèrement fléchi à la rentrée 2016 avec 85 élèves en maternelle et 150 en élémentaire et nous sommes toujours en limite de création/suppression de classe dans les 2 écoles.

C'est ainsi que la 7<sup>ème</sup> classe, créée un an plus tôt à l'élémentaire, a été supprimée.

Les activités péri-scolaires ont été reconduites à la rentrée 2016, toujours sans aucune participation financière des parents.

De même, la municipalité participe chaque année au financement d'une classe de découverte en Pays de Loire.

Je remercie vivement nos deux directrices d'écoles, Mesdames Poidevin et Brunet, et les enseignantes de leur coopération avec la municipalité.

Je souhaite aussi remercier l'équipe du Centre d'Intervention de Bourron-Marlotte dirigée par le Lieutenant Eric Boucheret, pour les 241 interventions sur notre commune en 2016.

Je remercie les Présidents et membres des associations, tous les bénévoles, quel que soit leur champ d'action, qui font vivre et animent notre village.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Vous l'aurez compris, l'année 2017 sera très active et, j'espère, passionnante pour vos élus avec le double enjeu :

- Un enjeu intercommunal pour lequel Bourron-Marlotte a bien l'intention d'être partie prenante car il concerne notre
- un enjeu communal avec l'élaboration d'un projet de territoire pour la fin de notre mandature et au-delà.

Tout cela ne pourra s'accomplir :



- sans l'engagement des agents municipaux que je remercie au travers de sa Directrice Générale des Services, Sylvie VALENTIN,
- sans la mobilisation de l'équipe municipale que je remercie à nouveau pour la constance de leur action,
- sans l'appui de nos partenaires institutionnels au niveau du Département notamment avec Béatrice RUCHETON, au niveau Régional avec Frédéric VALLETOUX, au niveau de l'Etat avec le Préfet Jean-Luc MARX et le Sous-Préfet Jean-Marc GIRAUD, et au niveau national avec les parlementaires Anne CHAIN-LARCHER et Valérie LACROUTE,

Qu'ils soient tous remerciés pour l'attachement qu'ils portent à Bourron-Marlotte.

Je vous remercie pour votre attention et votre patience et vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, une belle et heureuse année 2017 et des vœux de santé pour chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers.

La cérémonie des vœux me donne l'occasion de donner la parole à nos représentants institutionnels.

Interventions de :

- Béatrice Rucheton, Conseillère Départementale du Canton de Fontainebleau.
- Frédéric Valletoux, Conseiller Régional de la Région Ile de France.

La cérémonie des vœux permet au Conseil Municipal de mettre à l'honneur un ou une habitante de notre commune et j'invite Claude Mouchet à venir nous rejoindre, ainsi que son épouse Suzanne..

La famille de Claude Mouchet est arrivée à Bourron en 1911, je dis volontairement Bourron car le nom de Bourron-Marlotte date de 1919.

Le grand père a participé à la construction du chemin de fer des sablières suivi de son père et de Claude, pendant une courte durée.

Peu de temps avant son départ en retraite fin des années 90, Claude Mouchet donnait des cours d'informatique au sein de l'association du Rucher, avec Jean-Pierre Fiocre et Max Ouzé.

Claude en a profité pour apprendre à construire un site internet et a participé à la création du premier site de la mairie il y a déjà 20 ans.

Depuis il n'a plus quitté le site et en a toujours assuré la mise à jour pour la mairie, et également pour les associations.

Aujourd'hui, Claude Mouchet nous passe le relais pour gérer nous même le nouveau site.

Claude et son épouse Suzanne ont pris la décision de déménager pour vivre à Nemours mais ils restent tous les deux toujours très présents à Bourron-Marlotte.

.Cher Claude, je suis heureux de te remettre, au nom du Conseil municipal, la médaille de la ville de Bourron-Marlotte, pour ton expertise du net mais aussi pour ta gentillesse constante, pendant 20 années de bénévolat au service de notre communication municipale.